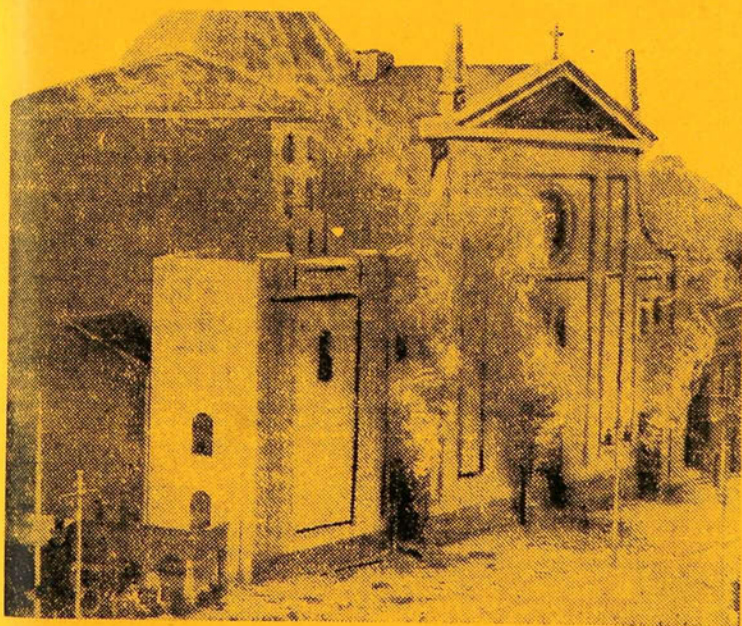


Les Jésuites en Espagne



LA RÉSIDENCE DES JÉSUITES DE MADRID INCENDIÉE
LE 11 MAI 1931

L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL



L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- HN
31
039
0.152
1932
- * 1. *L'Instruction obligatoire*. Sir Lomer GOUIN, Juge TELLIER
 - * 2. *L'École obligatoire*. Mgr PAQUET
 3. *Le Premier Patron du Canada*. R. P. LECOMPTE, S. J.
 4. *Le Bon Journal*. R. P. MARION, O. P.
 - * 5. *La Fête du Sacré Cœur*. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
 - * 6. *Les Retraites fermées au Canada*. R. P. LECOMPTE, S. J.
 - * 7. *Le Docteur Painchaud*. C.-J. MAGNAN
 - * 8. *L'Église et l'Organisation ouvrière*. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
 - * 9. *Police! Police! A l'école, les enfants!*. B. P.
 10. *Le Mouvement ouvrier au Canada*. Omer HÉROUX
 11. *L'École canadienne-française*. R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J.
 12. *Les Familles au Sacré Cœur*. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
 - * 13. *Le Cinéma corrupteur*. Euclide LEFEBVRE
 14. *La Première Semaine sociale au Canada*. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
 15. *Sainte Jeanne d'Arc*. R. P. CHOSSEGROS, S. J.
 - * 16. *Appel aux ouvriers*. Georges HOGUE
 17. *Notre-Dame de Liesse*. R. P. LECOMPTE, S. J.
 18. *Les Conditions religieuses de notre société*. Le cardinal BÉGIN
 19. *Sainte Marguerite-Marie*. Une RELIGIEUSE
 20. *La Y. M. C. A.*. R. P. LECOMPTE, S. J.
 21. *La Propagation de la Foi*. BENOÎT XV
 22. *L'Aide aux ouvriers catholiques*. R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J.
 - * 23. *La Vénérable Marguerite Bourgeoys*. R. P. JOYAL, O. M. I.
 24. *La Formation des Élités*. Général DE CASTELNAU
 - * 25. *L'Ordre séraphique*. P. MARIE-RAYMOND, O. F. M.
 26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul*. XXX
 - * 27. *Jeanne Mance*. Une RELIGIEUSE
 28. *Saint Jean Berchmans*. R. P. Antoine DRAGON, S. J.
 - * 29. *La Vénérable Mère d'Youville*. Abbé Émile DUBOIS
 30. *Le Maréchal Foch*. XXX
 31. *L'Instruction obligatoire*. R. P. BARBARA, S. J.
 32. *La Compagnie de Jésus*. R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J.
 33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)*. R. P. D'ORSONNENS, S. J.
 - 33a *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)*. R. P. D'ORSONNENS, S. J.
 34. *Les Congrès eucharistiques internationaux*. R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
 - * 35. *Mère Marie-Rose*. Une RELIGIEUSE
 - * 36. *Mère Marie du Sacré-Cœur*. Une RELIGIEUSE
 37. *Le Journal d'un Retraitant*. C. DE BEUGNY
 38. *Contre le blasphème, tous!*. R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
 39. *Vers les terres d'infidélité*. Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.
 - * 40. *Société de Marie-Réparatrice*. R. P. DELAPORTE, S. J.
 41. *Les Oblats dans l'Extrême-Nord*. R. P. Adélarde DUGRÉ, S. J.
 42. *Saint Gérard Majella*. Abbé P.-E. GAUTHIER
 43. *Autour du Séminaire canadien des M.-É.*. Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.

Les Jésuites en Espagne

A l'ordre du jour de l'Église

PAROLES DE S. S. PIE XI ¹

Nous avons reçu en même temps la très pénible nouvelle du décret qui dissout et proscriit de l'Espagne la Compagnie de Jésus en confisquant ses biens.

Il est vrai que dans la tristesse même de cette circonstance, il y a quelque chose de souverainement beau et glorieux pour Nous et pour Nos bons fils de la Compagnie, ce qui même remplissait de joie l'âme des apôtres lorsqu'ils s'en allaient gaudentes quia digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.

C'est pour cela même qu'ils sont expulsés, et c'est pour cela qu'ils souffrent, c'est leur gloire et leur consolation. Ils savent que c'est aussi Notre gloire et Notre consolation d'avoir de tels fils et de tels défenseurs; car c'est justement en ce moment qu'on peut les appeler non seulement confesseurs, mais martyrs du Pontife, martyrs du Pape, martyrs du Vicaire du Christ. C'est cette fidélité même qui les attache au Saint-Siège, qui n'a pas manqué de provoquer en grande partie le sort qui les frappe.

Nous sommes heureux d'accomplir le devoir de proclamer Notre reconnaissance paternelle en les plaçant ici face à vous, ce qui revient à dire face au monde tout entier, à l'ordre du jour de toute l'Église et de tout le royaume du Christ.

Ils savent que le nom pour lequel ils souffrent renferme toute leur force, leur confiance, leur espoir, leur inébranlable foi dans l'avenir, quel qu'il puisse être. Car c'est vraiment dans le nom du Christ que se trouve le salut. C'est pourquoi ils ont bien raison de dire à leur divin Seigneur: Eris Salvator noster.

1. Ces paroles ont été adressées au clergé, dans un discours public, le 20 janvier 1932.

La Persécution religieuse

Par le P. VASSAL, S. J.

L'absence de violences qui avait marqué l'avènement de la République en Espagne pouvait permettre d'espérer que le nouveau régime éviterait l'écueil de la persécution religieuse. Cet espoir n'est hélas! aujourd'hui plus permis.

Avant même d'achever le vote de la Constitution, assise immuable du régime, œuvre de raison s'il en fût, qui ne devrait dès lors, semble-t-il, renfermer que des principes certains et définitifs; qui exclut, du moins, toutes les mesures éphémères et les réglementations de circonstance, les Cortès attendaient gravement à la liberté des congrégations religieuses et frappaient d'ostracisme la Compagnie de Jésus.

Ayant déclaré que l'État, les régions, les provinces et les municipalités ne pourront désormais ni subventionner, ni favoriser, ni aider financièrement l'Église et les associations ou institutions religieuses et annoncé « qu'une loi spéciale réglera la prolongation pour un délai maximum de deux ans du budget du clergé », l'article 24 — désormais tristement célèbre — continuait:

« Les Ordres religieux qui, statutairement, imposent outre les trois vœux canoniques, un autre vœu spécial d'obéissance à une autorité autre que l'autorité légitime de l'État, sont dissous. Leurs biens seront nationalisés et employés à des fins d'assistance et d'enseignement. »

Voilà pour la Compagnie de Jésus, qui a commis le crime impardonnable de se lier, par vœu, au Vicaire de Jésus-Christ, plutôt qu'aux chefs éphémères de la révolution. Et voici pour les autres Instituts, qui ne sont ni moins attachés, ni moins dévoués qu'elle, au Saint-Siège:

« 1° Dissolution des Ordres religieux qui, par leur activité, constituent un danger pour la sécurité de l'État;

« 2° Inscription sur un registre spécial, dépendant du ministère de la Justice, des Ordres qui demeureront dans le pays;

« 3° Les Ordres religieux ne pourront acquérir et conserver par eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'un tiers, que

les biens nécessaires à leur existence ou pour atteindre uniquement les buts qu'ils poursuivent;

« 4° Interdiction pour les Ordres religieux de pratiquer l'industrie, le commerce et l'enseignement;

« 5° Soumission des Ordres religieux à toutes les lois fiscales du pays;

« 6° Obligation pour les Ordres religieux de rendre annuellement compte à l'État de l'emploi qu'ils auront fait de leurs biens en vue d'atteindre le but que poursuit leur association.

« Les biens des Ordres religieux pourront être nationalisés. »

C'est le 13 octobre que les Cortès adoptaient par 158 voix contre 58 ces mesures draconiennes.

Le lendemain, MM. Alcala Zamora, président du Conseil, et Miguel Maura, ministre de l'Intérieur, catholiques tous les deux, donnaient leur démission. Leur départ montrait qu'une scission nouvelle allait s'ajouter aux séparatismes régionaux, celle qui désormais diviserait les croyants et les incroyants, les catholiques et leurs persécuteurs. Car en frappant les religieux, c'est toute l'Espagne chrétienne qu'on a touchée et blessée. Comment penser qu'elle laisse, sans protester et sans résister, fermer des écoles où les congrégations enseignaient 287,078 enfants, dont 182,530 indigents? Comment supposer qu'on puisse, sans troubler profondément le pays, expulser brutalement plusieurs milliers de jésuites qui tiennent à l'âme ardente de leur patrie par toutes les fibres de leur cœur et par le lien très fort des bienfaits reçus et des services rendus? L'article 24 ouvre l'ère de l'arbitraire et de la violence, l'ère des persécutions et peut-être de la guerre civile.

L'arbitraire! Comment qualifier autrement une législation qui traite en criminels ou en suspects toute une classe de citoyens, condamnés sans avoir été jugés. Et il est assez curieux que, se disposant à faire grief au roi Alphonse XIII d'avoir, à la fin d'un règne de vingt-cinq ans qui ne manque pas de grandeur, usé avec excès du pouvoir personnel et de la dictature, les hommes de la révolution se jettent, après six mois à peine de pouvoir, dans les voies périlleuses de l'arbitraire et du bon plaisir.

Car si les Cortès ont prononcé une sentence de condamnation, on cherche vainement les considérants de leur jugement. Que reproche-t-on aux religieux ? De quel droit et pour quel motif leur interdit-on d'enseigner ?

Quels crimes ont commis les jésuites pour être expulsés ? Ils voudraient le savoir ; ils supplient qu'on le leur dise.

Avant que l'article 24 ne fût voté, les Supérieurs provinciaux des jésuites d'Espagne adressèrent aux Cortès une émouvante lettre où ils réclamaient des juges. Leur appel ne trouva pas d'écho à Madrid et leur missive resta sans réponse.

Mais il est un tribunal, souverain en tous pays, qui n'est pas toujours insensible aux arguments des justes causes et qui casse parfois les arrêts portés par les puissants du jour, l'opinion. A sa barre, les jésuites d'Espagne ne sont pas en mauvaise posture. Ils ont tellement le droit pour eux ! Les rédacteurs de la lettre n'ont, parmi les raisons à faire valoir en faveur de la Compagnie, que l'embarras du choix.

Et tout d'abord, les signataires de la lettre exposent les motifs de leur initiative :

« Depuis l'avènement de la République, disent-ils, la Compagnie de Jésus, se conformant aux directions du Saint-Siège et à l'exemple des évêques espagnols, a donné son adhésion au régime nouveau, toute disposée à continuer ses œuvres religieuses : éducatives, culturelles, bienfaitantes, pour le bien, la paix et la prospérité de la nation.

« Le gouvernement le sait et nous avons conscience d'avoir accompli loyalement notre devoir. Les autres religieux ont agi comme nous. Cependant, feignant de voir en nous tous le pire des dangers pour la République, on a lancé dans une grande partie de la presse et dans d'innombrables réunions publiques une campagne qui paraît encore s'intensifier dans le Parlement.

« La plupart de ces attaques visaient la Compagnie. Toutefois, tant que nous nous sommes trouvés unis aux autres congrégations, dans la communauté d'un même péril et l'attente d'une même sentence, nous avons jugé préférable de nous taire, appréciant comme un honneur d'être en tête de la liste des persécutés.

« Mais maintenant qu'on nous assure que les mêmes hommes, qui déclaraient jadis l'expulsion et la dissolution des Ordres religieux inconciliables avec le droit international, parlent de concentrer leurs attaques contre la Compagnie de Jésus; quand nous voyons que certains réclament contre nous une odieuse loi d'exception, — si odieuse et si exceptionnelle que la Compagnie serait, parmi toutes les associations existantes, la seule nominalement flétrie dans la Constitution de la peine infamante de la dissolution et de la spoliation, — nous croirions manquer gravement à notre devoir si nous gardions le silence... »

Que demandent ces accusés? La grâce que dans aucun pays civilisé on ne refuse à personne, celle de ne pas être condamné sans avoir été entendu. Citoyens espagnols, fils très aimants de la patrie, ils n'ont renoncé à aucun de leurs droits. Après d'eux, leurs parents ne sauraient admettre que des enfants ou des frères soient injustement molestés. Déjà leurs réclamations se sont fait entendre. Eux-mêmes — les religieux — ne peuvent accepter une flétrissure légale qui rejailirait sur leur famille et leur nom.

Jésuites enfin, ils se sentent, par ce titre même, plus intimement liés à leur pays. Car si la Compagnie de Jésus est répandue dans le monde entier et n'est, comme telle, dépendante d'aucune nation, elle est espagnole par ses origines et une bonne partie de son histoire. Les signataires de la lettre, par un sentiment de réserve et de fierté, facile à comprendre, s'abstiennent de citer un seul nom, de ces noms glorieux qui jettent tant d'éclat sur les deux histoires: celle de l'Espagne et celle de la Compagnie, et que les dirigeants actuels de l'Espagne nouvelle, si dédaigneux qu'ils soient du passé, ne devraient pas ignorer: Ignace de Loyola, François Xavier, François de Borgia, Pierre Claver, Alphonse Rodriguez, ces géants de la sainteté et de l'apostolat: ou encore Suarez, Vasquez, Molina, Salmeron, de Lugo, Tolet, Maldonat, ces maîtres de la science sacrée, et tant d'autres; missionnaires, professeurs, écrivains que leur fidélité à l'Église et leur dévouement au Saint-Siège n'ont pas empêchés de servir grandement leur chère Espagne.

Et voici que les liens de mutuel attachement entre la mère patrie et ses fils n'ont fait que se resserrer durant ces cinquante dernières années!

Les œuvres de la Compagnie de Jésus en Espagne ont connu, durant cette période, une magnifique prospérité. Il en est résulté pour elle avec des charges nouvelles des droits certains.

« Les maisons que nous possédons sont le fruit de nos économies, des héritages ou des dons de nos proches, et aussi l'effet des largesses de particuliers ou de sociétés qui ont voulu consacrer une partie de leurs biens à des œuvres d'éducation ou de bienfaisance dirigées par nous. Ces donateurs comptent que les pouvoirs publics respecteront leur volonté. Nous tous, et la société elle-même, nous avons droit à ce que l'usage de la propriété soit maintenu dans sa destination légitime et que d'abusives violences n'ouvrent pas la porte aux illégalités, aux précédents fâcheux, aux réclamations sans fin devant les tribunaux. »

Venant aux accusations dont on les poursuit, les Provinciaux constatent qu'elles ne renferment rien de nouveau ni de précis. On réédite de vieux livres, on remet en circulation des calomnies, cent fois réfutées. On ne formule aucun grief qui puisse servir de base à une action judiciaire.

Est-il donc si difficile d'établir la vérité et de faire la lumière ?

« Notre action est publique et sous le contrôle de tous. Qu'on interroge les centaines de mille personnes qui ont fréquenté nos collèges, suivi « les Exercices », écouté nos sermons, ont été membres de nos congrégations, lu nos ouvrages, traité directement avec nous.

« Et si tous ceux-là sont écartés comme suspects de partialité, qu'on écoute du moins nos adversaires. Nous ne demandons qu'une chose: qu'ils formulent des griefs précis et qu'ils les prouvent devant les tribunaux.

« Car, enfin, refuser d'accorder à la Compagnie la personnalité civile, limiter son droit de posséder et de disposer de ses biens, restreindre son activité, alors qu'on la laisse pleine et entière à d'autres associations et à d'autres individus; plus que cela, la dissoudre, s'emparer de ses biens, l'exiler, sont

peines que seule peut légitimer une accusation précise, extrêmement grave, prouvée devant les tribunaux et sanctionnée par un jugement authentique... »

Ayant ainsi mis en garde les Cortès contre l'iniquité d'une condamnation hâtive, inspirée par les passions politiques, les cinq Provinciaux d'Espagne opposent aux vagues accusations soulevées contre la Compagnie le double témoignage de ses fils et des amis du dehors.

« Ceux qui se sont donnés à elle, et qui doivent, dès lors, la connaître, la servent non seulement avec loyauté mais avec amour et enthousiasme, prêts à lui sacrifier leurs intérêts les plus chers et leur vie elle-même. Cela, parce qu'ils l'estiment bonne et sainte en elle-même, mais aussi parce qu'ils la savent utile et bienfaisante à la société et à la patrie.

« Cette conviction intime, qui est comme le témoignage de notre conscience, est corroborée par le témoignage du dehors. Ce ne sont pas seulement les Pontifes romains qui ont proclamé des centaines de fois la sainteté de notre Institut, ce sont aussi des hommes d'État, des savants, des Académies, des juristes, des nations entières qui, de mille façons, lui ont manifesté leur estime.

« Laissant de côté le passé et considérant le spectacle que nous offre le monde actuel, nous trouvons la Compagnie de Jésus établie et travaillant pacifiquement au milieu de l'approbation universelle en Allemagne, Autriche, Belgique, Tchéco-Slovaquie, Hollande, Angleterre, Italie, Lithuanie, Pologne, Roumanie, les deux Amériques, l'Australie, les empires païens de l'Asie, les colonies d'Afrique et d'Océanie ¹. »

Certains, il est vrai, prétendent que l'Institut de la Compagnie serait incompatible avec le régime républicain. A

1. Si les Jésuites, remarque, dans un splendide article de l'*Express du Midi*, M. Louis d'Antin de Vaillac, étaient les monstres que certains disent, s'ils étaient les ennemis du genre humain, des despotes et autres choses encore, on s'en serait tout de même aperçu! On ne continuerait pas de leur confier des Observatoires, des Universités, des léproseries, des missions scientifiques, des organisations sociales, des cours techniques, des bibliothèques, des tribunes professionnelles, etc... Si on les laisse à tous ces postes, c'est, pour parler vulgairement, qu'on est content d'eux et qu'on les estime y rendre des services éminents, dont on ne pourrait se passer.

l'encontre de ce jugement fantaisiste, les signataires de la lettre font observer que nulle part au monde la Compagnie n'est, aujourd'hui, aussi florissante et aussi prospère que dans la grande République des États-Unis.

Ils évoquent, en terminant, l'acte de démente arbitraire de Charles III, chassant tout à coup de ses États, pour une mystérieuse raison, « renfermée dans sa conscience royale », quatre à cinq mille jésuites et confisquant leurs biens.

Le régime démocratique connaîtrait-il les mêmes abus et les mêmes excès que le pouvoir absolu ?

La réponse à cette question ne devait pas se faire longtemps attendre. Elle arrivait sous la forme du vote de l'article 24, que nous avons cité. La République espagnole ne le cédait en rien au fantasque monarque. Elle, aussi, dissolvait, chassait, confisquait. Mais à la différence de Charles III elle écartait tout mystère et donnait sa raison d'agir: le quatrième vœu, le serment d'obéir au Pape. Voilà le crime, voilà le motif de tant de sévérité.

Si l'obéissance au Pape est un forfait, tous les religieux, tous les prêtres, tous les catholiques peuvent en être accusés.

Aucun motif de condamnation ne pouvait être plus honorable, aucun ne pouvait être plus glorieux aux jésuites espagnols. A la joie intime, qu'en éprouva leur conscience, s'ajouta bientôt, pour eux, le témoignage de satisfaction du chef suprême de l'Église qui, en relevant l'injure qui lui était faite, remercia ses très fidèles soldats.

Voici ce qu'écrivait au T. R. P. Général de la Compagnie, S. Ém. le cardinal Pacelli, secrétaire d'État: « Malgré l'affliction que lui causent les douloureux événements, et les nombreuses blessures infligées aux droits sacro-saints de l'Église, le Souverain Pontife sent qu'il doit se réjouir et féliciter votre paternité, et toute la Compagnie; car, celle-ci sait former des fils si fidèles et si dévoués au Vicaire de Jésus-Christ, qu'on les voit désignés et pris pour cible (on dirait plutôt, en langage moderne et en un sens glorieux pour les soldats du Christ, « cités à l'ordre du jour »), dans une assemblée législative, parce qu'ils professent envers le Pape, par vœu spécial et explicite, cette obéissance que lui doivent *tous les catholiques et, d'une façon encore plus expresse, les religieux.*

Et le Saint-Père se réjouit d'autant plus qu'il sait que d'être ainsi l'objet d'une persécution particulière pour une si noble cause, a été pris avec une sainte fierté par tous les fils de la Compagnie. C'est pourquoi l'on peut redire d'eux qu'« ils s'en vont contents du Conseil, parce qu'ils ont été jugés dignes de souffrir des injures pour le nom de Jésus, et de son Vicaire sur la terre ».

Fortifiés et consolés par un si précieux encouragement, les condamnés peuvent attendre en paix les événements. Ils sont proscrits par la Constitution de leur pays, mais ils ne sont tout de même pas encore partis. Ils ne partiront peut-être jamais. S'ils devaient partir, ils le feraient en pardonnant à leurs persécuteurs et emporteraient dans leur cœur l'amour de leur bien-aimée patrie. Et sans doute ils reviendraient bientôt. Car la violence ne dure pas, et l'Espagne est trop profondément catholique pour se passer longtemps de ses religieux; trop fière aussi pour accepter une si révoltante iniquité.

Le Messager espagnol du Cœur de Jésus, publié à Bilbao, remarquait dans sa livraison de décembre qu'après la bourrasque du Combisme les instituts religieux s'étaient partout reformés en France et y jouissaient de l'estime universelle. Il n'en sera pas autrement en Espagne. Et le coup de vent qui devait renverser les maisons religieuses attisera encore dans les âmes le feu ardent de la charité.

— *Messenger du Cœur de Jésus*, janvier 1932.

L'Œuvre des Jésuites espagnols

L'Espagne est le pays natal du fondateur de l'Ordre des Jésuites. Les Jésuites espagnols ont toujours eu conscience des obligations que leur imposait cet honneur pour leur pays et pour eux-mêmes. Ils ont fait justice à ces obligations dans une mesure qui mérite non seulement d'être reconnue, mais d'être admirée.

On sait que la haine concentrée des ennemis de l'Église en Espagne se dirige précisément contre les Jésuites. Inutile d'en rechercher longuement les motifs. Les Jésuites leur paraissent particulièrement dangereux, parce qu'ils peuvent présenter une œuvre éminente et qu'ils ont rendu d'insignes services à l'Église d'Espagne, dont on veut discréditer et faire oublier auprès du peuple les mérites passés. Cela explique les rigueurs de la loi constitutionnelle contre les Jésuites, et la loi d'exception spéciale qui leur est destinée dans le cadre de la législation générale d'exception pour tous les Ordres religieux.

Les Jésuites espagnols, qui, d'après le vote des Cortès, devraient prochainement quitter leur patrie (après la lecture de ce qui suit, le lecteur doutera de la possibilité de faire exécuter ce décret d'expulsion), sachant que les faits sont le plaidoyer le plus convaincant pour leurs œuvres et leurs mérites, ont édité une brochure de 45 pages *los Jesuitas en Espana sus obras actuales* (Madrid, Imprenta Juan Bravo 3) qui est un véritable compte rendu de leur activité. Ainsi que le dit le sous-titre « Leurs œuvres actuelles », on ne remonte pas le cours de l'histoire, mais on expose l'activité présente des Jésuites espagnols. Nous trouvons une statistique infiniment longue des institutions les plus florissantes pour l'éducation physique, professionnelle, intellectuelle et morale de la jeunesse espagnole.

La brochure commence par l'énumération de toutes les écoles qui ont été fondées par les Jésuites, qui sont entretenues ou secourues par eux et qui servent à l'instruction élé-

mentaire donnée gratuitement. Il y a trois groupes principaux: écoles de la journée pour les enfants, écoles du soir pour enfants et adultes et écoles du dimanche destinées spécialement à la formation d'ouvrières et de domestiques.

Le chiffre des élèves est partout considérable; il y a à peine un établissement où il descend en dessous de cent. Des milliers d'élèves, petits et grands, reçoivent leur instruction élémentaire dans ces établissements. Les chiffres des écoles du dimanche pour jeunes filles sont surtout à remarquer. Dans la province de Castille elles sont trois mille, à Santiago deux cents, à Salamanque quatre cents. Pour Barcelone, le chiffre total n'est pas indiqué, mais il est dit que les Jésuites y entretiennent quinze écoles du dimanche. A Grenade, elles comptent environ mille et à Saragosse deux mille élèves.

En second lieu, nous trouvons l'enseignement professionnel donné, lui aussi, gratuitement aux ouvriers, hommes et femmes, artisans et employés, grâce aux cours les plus divers dans les branches commerciales et techniques. Mentionnons entre autres la mécanique, électricité, dessin, arts appliqués, dactylographie, comptabilité, tenue des livres, langues étrangères. Un exemple concret marquera le niveau de cet enseignement professionnel. Dans le *Instituto Catolico de Artes e Industrias*, à Madrid, les élèves des cours du soir gratuits reçoivent l'enseignement par le même laboratoire, des mêmes corps enseignants, que, le jour, ont suivis les candidats de la carrière d'ingénieurs de mécanique et d'électricité. On se sert du même laboratoire, des mêmes usines, des mêmes salles de machines. Les places disponibles dans cet Institut sont toujours complètement occupées, et les fabriques s'arrachent les élèves qui ont reçu leur formation dans cette école.

Dans les écoles de perfectionnement pour femmes et jeunes filles, les différentes branches d'enseignement ménager s'ajoutent aux différentes parties du cours commercial. Le programme d'une école féminine du soir à San-Sebastian, qui est particulièrement bien organisée, prévoit les matières suivantes: formation générale, calcul, langues française et anglaise, tenue des livres, grammaire espagnole, géographie, sténographie, dactylographie, dessin, cuisine, couture, coupe, tricot, repassage et même enseignement du chant et du piano.

Il est bien entendu que, dans toutes ces institutions, on accorde un soin particulier à l'instruction religieuse et morale. Le chiffre total des élèves, enfants et adultes, qui fréquentent ces institutions d'enseignement élémentaire et professionnel, est d'environ cent mille.

Un autre champ de travail des Jésuites espagnols est la charité vis-à-vis des pauvres et nécessiteux de tout genre: nourriture et habillement, soins des malades et des enfants. Combien d'affamés frappent aux portes des couvents des Jésuites? Il y a des collèges de Jésuites, comme ceux de Grenade et d'Ona, où journallement cent portions et plus, d'une nourriture substantielle, sont données aux pauvres. Sous le patronage des Jésuites, des cuisines populaires bon marché se sont formées.

En dehors des dons en nature, des subventions en argent sont données qui présentent une somme globale respectable. Des milliers de familles pauvres dans toute l'Espagne sont secourues par les organisations charitables (conférences de Saint-Vincent-de-Paul et autres institutions). Toutes, en première ligne, doivent leur création à l'initiative des Jésuites. Comme une spécialité digne de mention citons une crèche qui, à Madrid, prend les petits enfants pour toute la journée, pour permettre aux mères de vaquer à leur travail. Journallement on y donne des bouteilles de lait scientifiquement préparé pour cent poupons. Le bâtiment de la crèche a échappé, le terrible 11 mai 1931, à la fureur des fanatiques, qui ont assailli les couvents et les églises, parce que les femmes du quartier avec leurs enfants sur les bras entourèrent la maison jusqu'à minuit.

Le point culminant de l'activité charitable des Jésuites espagnols est sans doute le dévouement aux plus pauvres des pauvres, les lépreux. La léproserie fondée en 1908 par le P. jésuite Carlos Ferris à Fontilles (Alicante) est un établissement modèle qui, dans sa grandeur comme dans son organisation, n'a point son pareil en Espagne. En vingt et un ans (1908-1929), 635 lépreux, 436 hommes et 199 femmes, ont été recueillis et soignés dans cet établissement.

Mentionnons encore l'organisation créée partout par les Jésuites pour les émigrants et pour les prisonniers. Ces der-

niers sont visités dans leurs prisons, remontés et secourus de toute manière.

La brochure expose ensuite l'œuvre des Jésuites sur le terrain des organisations et de la propagande sociale. Le P. jésuite Vincent a été le fondateur des premières organisations d'ouvriers catholiques, des *Circulos catholicos*, le P. Palau a été le propagateur infatigable des idées catholiques sociales, le P. Nevares a été un des fondateurs de la *Confederacion catolica-agraria* avec ses nombreuses associations dans tout le pays, qui délivrent les petits agriculteurs des mains de l'usure. A côté d'autres institutions, il a créé un grand syndicat coopératif de consommation.

Un des centres du travail d'organisation sociale des Jésuites espagnols est à Bilbao. Du *Patronato obrero de Bilbao* sont sorties les premières associations professionnelles (syndicats), en Espagne. Les Jésuites ont établi, entre autres, des sociétés de construction d'habitations à bon marché, des caisses d'épargne et des mutuelles d'assurance de différents genres.

Une des plus originales est bien la *Confradia de pescadores* (confraternité des pêcheurs), qui fut fondée, il y a trois ans, à El Palo (Malaga). A côté du secours matériel et moral accordé aux membres, elle s'occupe du perfectionnement des méthodes de la pêche, de l'organisation de la vente, de la construction d'une fabrique de conserves de poissons, etc.

A cette énumération, il faut ajouter une branche spéciale de l'activité sociale des Jésuites espagnols, la sollicitude accordée aux jeunes criminels et à la jeunesse abandonnée. Sur ce terrain, on rencontre spécialement la *Casa del Nino Jesus* (Maison de l'Enfant Jésus) à Malaga, une sorte de maison de correction, mais qui doit en même temps donner aux adolescents, qui n'ont plus de foyer familial, un asile. Lorsque, le 12 mai 1931, la furie de l'assaut aux églises et aux couvents fut déclanchée, les élèves ont défendu « leur maison » comme des lions et ils l'ont sauvée. L'administration municipale républicaine actuelle paye régulièrement la subvention votée par l'ancien Conseil, en reconnaissance des services éminents que rend cet établissement à la jeunesse abandonnée.

Mais, avec cela, nous n'avons donné, de cette brochure, qu'une rapide esquisse de l'activité des Jésuites au service des masses du peuple. Cette nomenclature ne fait pas la moitié de l'ensemble de la brochure. La plus grande moitié est consacrée à l'exposé de l'activité culturelle et scientifique dans l'enseignement et dans l'érudition, dans les écoles moyennes et supérieures. Ici encore, une multitude étonnante de créations et de succès, par lesquels les Jésuites espagnols ont acquis des mérites impérissables, en relevant le niveau de culture de leur patrie et son prestige dans le monde entier. Ne donnons ici qu'une courte énumération, car la réputation mondiale de l'Ordre des Jésuites comme Ordre d'enseignement et d'érudition est incontestée.

Pour l'enseignement moyen, les Jésuites entretiennent, en Espagne, pas moins de vingt et un collèges, dans lesquels environ six mille à sept mille élèves reçoivent leur instruction et leur éducation. Dans les dernières cinquante années, environ soixante mille élèves ont passé leur examen de fin d'études à ces établissements et, parmi eux, beaucoup de fils dont les parents se tiennent loin de l'Église. Les installations de ces écoles et la formation sérieuse et variée qu'elles donnent sans refuser aux sports une place raisonnable, tiennent contre toute critique. De nombreuses bourses sont accordées dans ces gymnases. Il y a deux cents à trois cents élèves qui, chaque année, font gratuitement leurs études dans ces écoles des Jésuites.

A côté de ces nombreuses écoles secondaires, des écoles supérieures sont tenues par les Jésuites. A nommer, en premier lieu, la plus vieille institution de ce genre, l'Université de Deusto, ensuite l'Université papale de Comillas, comme centre d'études ecclésiastiques pour les fils du peuple appelés au sacerdoce. Plus de six cents prêtres, appartenant presque exclusivement aux humbles familles du peuple, sont sortis de cette école. La Congrégation pour les études ecclésiastiques a fait à plusieurs reprises le plus haut éloge de cette école.

Quant à l'École supérieure de commerce de Deusto, un représentant du gouvernement belge, faisant un voyage d'études par l'Europe et par l'Amérique, a déclaré, dans

son rapport officiel, qu'elle était la meilleure de toutes celles qu'il a vues. Rappelons encore l'Institut de chimie et le Laboratoire biologique de Sarria; ensuite, le *Instituto catholico de artes e industrias*, déjà nommé, et enfin deux Observatoires, dont l'un, l'Observatoire de l'Ebro, s'occupe spécialement de géophysique et électro-météorologie et héliophysique, tandis que l'Observatoire de Cartuja et Grenade s'occupe d'astronomie et de météorologie et possède une station sismologique. Les deux Observatoires jouissent de la plus haute autorité dans le monde scientifique.

Dans les derniers chapitres de la brochure, nous trouvons une bibliographie des revues des Jésuites espagnols et des indications sur des travaux éminents de certains Jésuites espagnols, leur activité comme représentants de la culture espagnole en dehors de l'Espagne, surtout dans les pays d'outremer, à commencer par le rôle qu'ils jouent dans différents centres internationaux, à Rome, jusqu'à leur activité dans l'enseignement et autres champs d'action les plus divers dans les Indes, en Chine, dans le Japon, et sur les îles de l'océan Pacifique. Enfin, on relève le précieux concours que les Jésuites ont apporté à la cause de l'hispano-américanisme et continuent à y apporter.

Dans les remarquables conclusions de la brochure, la question est posée: « L'Espagne, quelles que soient ses institutions politiques, peut-elle impunément renoncer à ces centres de culture et à ces hommes, qui ont consacré tout le travail de leur vie à l'éducation de la jeunesse et au progrès de la science? » Quiconque aura lu le compte rendu extraordinaire sur l'activité des Jésuites espagnols dans cette brochure répondra par un catégorique: « Non, et jamais ». Si l'Espagne chassait de son territoire les Jésuites, qui ont acquis des mérites aussi indéniables pour le développement du pays comme nation cultivée, elle commettrait un scandale véritablement mondial, et il lui serait impossible de combler le vide, que les Jésuites, en partant, laisseraient dans le pays.

Le Calvaire des Jésuites

C'est fait. Les Pères de la Compagnie de Jésus sont expulsés d'Espagne comme ils l'ont été de France, comme ils le seront partout où s'implantera la République maçonnique. Ils ne font qu'ouvrir la marche. Les autres Congrégations suivront bientôt: les Congrégations enseignantes d'abord, puis les Congrégations prédicantes, les Congrégations contemplatives, les Congrégations de missionnaires et les Congrégations hospitalières.

C'est un grand honneur que la franc-maçonnerie fait à la Compagnie de Jésus de commencer par elle l'œuvre de démolition et de proscription du christianisme.

Cet honneur, elle le mérite, depuis les jours sombres et sanglants du XVI^e siècle où les Pères de la Compagnie de Jésus se constituèrent en milice spéciale, liés par un vœu personnel d'obéissance au Pape dans les choses religieuses et spirituelles, et où, grâce à leur forte discipline et à leur esprit de sacrifice, ils arrêterent net la vague protestante en Europe et gardèrent les trois grands pays latins, l'Espagne, l'Italie et la France, au catholicisme.

En frappant les Jésuites, la franc-maçonnerie sait qu'elle frappe à la tête.

Elle ne frappe pas seulement en elle la milice dévouée à Rome et à l'unité catholique, elle frappe une élite intellectuelle qui constitue pour la papauté un état-major de premier ordre, elle frappe en même temps une merveilleuse Congrégation enseignante qui dans l'enseignement secondaire et supérieur est capable de rivaliser avec n'importe quel établissement universitaire, elle frappe enfin une des plus belles Congrégations missionnaires qui ait jamais travaillé à l'expansion du christianisme hors d'Europe.

Dans la lutte à mort engagée contre le christianisme par la libre pensée païenne que représente la franc-maçonnerie, il est naturel que ce soit la Compagnie de Jésus qui prenne la marche la route de l'exil et qui gravisse la première les marches du Calvaire.

Pour les services éminents de toutes sortes rendus à l'Église, pour la noblesse avec laquelle elle supporte les coups redoublés de la persécution, le pape, qui se révèle de plus en plus un grand pape et dont le langage est celui d'un grand chef, vient de décerner à la Compagnie de Jésus la plus haute récompense dont il dispose. Il vient de la citer l'ordre du jour de l'Église et de la chétienté.

Gustave HERVÉ

— *La Victoire*, Paris, 25 janvier 1932

Nihil obstat: Adélard DUGRÉ, S. J., *Cens. dioc.*

Imprimatur:

† Em.-Alph. DESCHAMPS, V. G., Év. de Thennesis

Montréal, le 18 février 1932

Aux. de Montréal

L'ŒUVRE DES TRACTS

(Suite)

- | | |
|---|------------------------------|
| 44. <i>Le Bienheureux Grignon de Montfort</i> | F. ANANIE, F. S. G. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i> | S. S. PIE XI |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J. |
| *49. <i>Les Frères de la Charité au Canada</i> | Frère X... |
| *50. <i>L'Une des œuvres des Sœurs de l'I.-C.</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i> | R. P. LATOUR, O. M. I. |
| *52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 53. <i>La Croisade des temps modernes</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| *54. <i>Mère Marie-Anne</i> | Une RELIGIEUSE |
| *55. <i>Les livres... tonique ou poison</i> | Abbé C.-A. LAMARCHE, D. Th. |
| 56. <i>Contre le travail du dimanche</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| *57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> | R. P. Gustave JEAN, S. J. |
| 58. <i>Monseigneur Lafleche</i> | R. P. Adélar DUGRÉ, S. J. |
| *59. <i>Le Bienheureux Bellarmin</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| *60. <i>La Vénérable Bernadette Soubirous</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| *61. <i>Mère Gamelin</i> | Une RELIGIEUSE |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants</i> | XXX |
| 63. <i>Madame de la Peltrie</i> | R. P. LE JEUNE, O. M. I. |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i> | Abbé Henri LECOMPTE |
| 65. <i>Saint François Xavier</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| *66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i> | Abbé Élie-J. AUCLAIR, D. Th. |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> | Mgr BEAUPIN |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925</i> | XXX |
| *69. <i>Mère Marie de la Ferrière</i> | Une RELIGIEUSE |
| *70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs</i> | Une RELIGIEUSE |
| 71. <i>Saint Pierre Canisius</i> | R. P. LECOMPTE, S. J. |
| *72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barat</i> | R. S. C. J. |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 74. <i>Les Servites de Marie</i> | R. P. LÉPICIER, O. S. M. |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i> | Abbé Cyrille GAGNON |
| 76. <i>La Presse catholique</i> | Mgr Élias ROY |
| 77. <i>L'A. C. J. C.</i> | Chanoine COURCHESNE |
| *78. <i>La Petite Sœur des missionnaires</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i> | S. S. PIE XI |
| 80. <i>La Retraite spirituelle</i> | S. ALPHONSE DE LIGUORI |
| 81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i> | XXX |
| 82. <i>Le Secrétariat des Familles</i> | Dr Elzéar MIVILLE-DECHÊNE |
| 83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i> | R. P. LÉOPOLD, O. C. |
| 84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i> | Léo PELLAND, avocat |
| 85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore</i> | Frère LÉOPOLD, C. S. C. |
| 86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i> | R. P. PLAMONDON, S. J. |
| 87. <i>La Transgression du devoir dominical</i> | XXX |
| 88. <i>Le Règne social de Jésus-Christ</i> | Abbé Arthur LAPOINTE |
| *89. <i>Le Séminaire canadien des M.-É.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i> | XXX |
| 91. <i>Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 92. <i>Actes pontificaux concernant l'Act. franç.</i> | S. S. PIE XI |
| 93. <i>Répliques du bon sens — I.</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 94. <i>Ce que femme veut</i> | Jeanne TALBOT |
| 95. <i>Répliques du bon sens — II</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 96. <i>Marie de l'Incarnation</i> | R. P. FARLEY, C. S. V. |
| 97. <i>Dimanche vs Cinéma</i> | Chanoine HARBOUR |
| 98. <i>Thaumaturges de chez nous</i> | R. P. Jacques DUGAS, S. J. |
| *99. <i>L'Abbé Jacques-François Dujarié</i> | Frère LÉOPOLD, C. S. C. |
| 100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i> | XXX |

L'OEUVRE DES TRACTS

(Suite)

- | | |
|--|--------------------------------|
| 101. <i>Nos premiers Missionnaires</i> | Abbé Napoléon MORISSETTE |
| 102. <i>Les Retraites fermées en Belgique</i> | R. P. LAVEILLE, S. J. |
| *103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit</i> | R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp. |
| 104. <i>Répliques du bon sens — III</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| *105. <i>L'Action sociale catholique</i> | S. G. Mgr HALLÉ |
| 106. <i>Les Retraites fermées</i> | Ferdinand ROY |
| 107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne</i> | XXX |
| 108. <i>L'Encyclique « Miserentissimus Redemptor »</i> | S. S. PIE XI |
| 109. <i>La Langue française</i> | Chanoine CHARRON |
| 110. <i>L'Apostolat</i> | Rodolphe LAPLANTE |
| 111. <i>Répliques du bon sens — IV</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 112. <i>Le Drapeau canadien-français</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne</i> | XXX |
| 114. <i>La Retraite fermée</i> | Roland MILLAR |
| 115. <i>L'Action catholique</i> | Mgr P.-S. DESRANLEAU |
| 116. <i>Un diocèse canadien aux Indes</i> | R. P. E. GAGNON, C. S. C. |
| 117. <i>Le Mois du Dimanche</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 118. <i>Pour le Repos dominical</i> | D. B. |
| 119. <i>Le Problème de la natalité</i> | Benito MUSSOLINI |
| 120. <i>Moniales Carmélites aux Trois-Rivières</i> | Un AMI DU CARMEL |
| 121. <i>La Femme canadienne-française</i> | Sr Marie du Rédempteur, S.G.C. |
| 122. <i>L'Ordre Trinitaire</i> | Jean-Félix DE CERFROID |
| 123. <i>Charte officielle du syndicalisme chrétien</i> | O. T. |
| 124. <i>Le Sens social</i> | Abbé Joseph-C. TREMBLAY |
| 125. <i>Sa Sainteté Pie XI</i> | S. Ém. le card. ROULEAU, O. P. |
| *126. <i>Le Journal catholique</i> | Chanoine François BLANCHET |
| 127. <i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i> | S. S. PIE XI |
| 128. <i>La Destinée sociale de la femme</i> | Marie-Thérèse ARCHAMBAULT |
| 129. <i>Les Retraites fermées</i> | Dr Joseph GAUVREAU |
| 130. <i>Le B. Albert le Grand</i> | R. P. RICHER, O. P. |
| 131. <i>La Tempérance</i> | S. G. Mgr COURCHESNE |
| 132. <i>Les Bénédictins</i> | Dom Léonce GRENIER, O. S. B. |
| 133. <i>La Médaille miraculeuse</i> | R. P. PLAMONDON, S. J. |
| 134. <i>La Première Missionnaire des Religieuses du Sacré-Cœur</i> | R. S. C. J. |
| 135. <i>Mère Bruyère</i> | Sr Marie du Rédempteur, S.G.C. |
| 136. <i>La Formation d'une élite chez la jeunesse féminine</i> | Marguerite BOURGEOIS |
| 137. <i>L'Eucharistie et la Charité</i> | C.-J. MAGNAN |
| 138. <i>T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau</i> | Une Religieuse de Sainte-Croix |
| 139. <i>La Tempérance — II</i> | S. G. Mgr COURCHESNE |
| 140. <i>Le Communisme au Canada</i> | É. S. P. |
| 141. <i>L'Ouvrier en Russie</i> | É. S. P. |
| 142. <i>L'Action catholique</i> | Mgr Eugène LAPOINTE |
| 143. <i>La Russie en 1930</i> | Dr Georges LODYGINSKY |
| 144. <i>Le Scoutisme canadien-français</i> | R. P. Paul BÉLANGER, S. J. |
| 145. <i>L'Aumône</i> | Mgr Charles LAMARCHE |
| 146. <i>Le monument du Souvenir canadien</i> | L'hon. Rodolphe LEMIEUX |
| 147. <i>Les Troubles scolaires de la Saskatchewan</i> | R. P. TAVERNIER, O. M. I. |
| 148. <i>L'Offensive soviétique</i> | René HENTSCH |
| 149. <i>Directives à la jeunesse</i> | S. S. Pie XI |
| 150. <i>L'Heure catholique</i> | S. Exc. Mgr DESCHAMPS |
| 151. <i>Cinquante ans de retraites fermées</i> | R. P. Louis DASSONVILLE, S. J. |
| 152. <i>Les Jésuites en Espagne</i> | XXX |

* Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus

Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst 2192